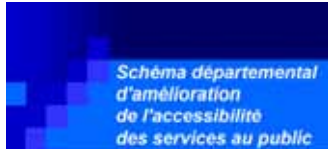


Communiqué de presse

Communiqué de presse

Amélioration de l'accès des services au public :

« Participez aux consultations publiques ! »



D'avantage de proximité et une meilleure présence locale, voilà les objectifs que se sont fixés les services de l'État dans l'Hérault aux côtés du conseil départemental.

Rendez-vous aux prochaines consultations ouvertes à tous :

17 octobre à 14 h :	Olargues , Mairie, Place Alexandre Laissac
19 octobre à 14 h :	Frontignan , Salle Bouvier-Donnat, rue des Lierles
<i>Ont déjà eu lieu :</i>	
30 septembre à 17 h 30 :	Cazouls les Béziers, salle Jacques Maurel, Maison des associations boulevard Victor Hugo,
3 octobre à 14 h :	Clermont-l'Hérault, Centre aquatique, avenue Louis Villaret
12 octobre à 12 h	Saint-Mathieu-de-Trévières, Hôtel de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Officiellement lancé en avril dernier par le préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, et le président du conseil départemental, Kleber Mesquida, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) vise dans un premier temps, en partenariat avec l'INSEE, à réaliser un diagnostic territorial.

Ce diagnostic permettra **d'évaluer l'offre existante** sur les domaines tels que **l'accès aux services, aux nouvelles technologies, à l'éducation, l'accès aux soins, aux services de l'emploi et services quotidiens (boulangerie, épicerie, station essence, pharmacie...)**.

Il recensera les besoins exprimés par les habitants et identifiera les zones où l'offre de service devra être renforcée.

Votre avis est indispensable ! Usager des services publics vous êtes aussi consommateur, client, patient... vous êtes invité à discuter, débattre et proposer votre vision des services pour une meilleure qualité de vie à l'occasion de réunions publiques sous la co-présidence de la sous-préfète de Lodève, Magali Caumon et d'un représentant du conseil départemental. Des animations participatives seront assurées pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer.

Vous contribuerez ainsi à définir, dans votre territoire, la carte des services au public qui sera mise en œuvre dans les six années à venir avec un objectif : **rééquilibrer et améliorer l'accès des services au public.**



<https://twitter.com/Prefet34>



<https://facebook.com/prefet34>

Site internet : <http://www.herault.gouv.fr>